



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86
04.50.88.18.81

Annecy, le 2 octobre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FDSEA et les JA Haute-Savoie obtiennent la réforme du régime « petits producteurs » !

Suite à notre action auprès des instances nationales (Ministère, FNPL...), la définition du régime « petits producteurs » est assouplie.

A partir de cette campagne 2007/2008, le seuil passe donc de **100 000 à 140 000 litres** de référence pour un remboursement porté à **7000 litres** (transparence appliquée pour les GAEC).

Ce remboursement de fin de campagne est **cumulable** avec l'avoir du SAGEL qui sera garanti à **10% minimum** en 2007/2008.

L'avoir pourra même être exceptionnellement porté à 20% pour cette campagne si le niveau de la collecte le permet.

Ainsi, un GAEC à 3 associés disposant d'une référence de 419 000 litres bénéficiera d'un avoir garanti à 41 900 litres et d'un remboursement de fin de campagne de 21 000 litres soit une référence pour 2007/2008 de 481 900 litres.

Ces décisions sont prises afin que les producteurs puissent répondre à la demande urgente des marchés au niveau national.

Elles permettent également d'apporter de la souplesse au niveau des exploitations laitières de montagne fortement fragilisées par les baisses successives du prix du lait, l'abandon progressif des soutiens à la politique montagne et l'installation des prédateurs dans nos massifs.

Source : FDSEA Haute-Savoie